FOOTBALL L'APRÈS-MONDIAL : DANS LE SILLAGE DU **MAROC** 

Page 7

N° 14107 - Mardi 20 Décembre 2022

- 44e année - 24 Pages - 500 Fcfa



## **DRAME**

Trois orpailleurs clandestins ont péri dans un éboulement survenu dans la nuit de mercredi à jeudi dernier à Ndjolé. Un bilan qui pourrait s'alourdir. Une dizaine de personnes se trouvaient en effet au fond de la mine au moment de l'accident. Les recherches pour les retrouver se poursuivaient hier.

Députés gabonais et chefs de missions diplomatiques de l'Union européenne (UE) ont échangé dernièrement autour du climat politique et socio-économique au Gabon à l'occasion d'une visite de ces derniers au Palais Léon-Mba s'inscrivant dans le cadre du dialogue permanent entre les deux parties.

Page 6

## PALIER PLUS LOIN

EN séjour de quatre jours dans notre pays, le secrétaire d'Etat du Vatican, le cardinal Pietro Parolin, a été reçu hier par le président Ali Bongo Ondimba qui l'a élevé au grade de Commandeur de l'Ordre de l'Etoile équatoriale, illustration supplémentaire de la considération et des liens entre le Gabon et le Saint-Siège. Les deux parties s'accordant, au reste, sur la nécessité de les renforcer davantage en cette année marquant le guarantenaire de la visite de Jean-Paul II. **Pages 2 & 3** 



## Pour moi quoi...

Qu'est-ce qui bloque la délivrance des titres fonciers au Gabon alors qu'il existe un impôt sur l'im-

À peine y réfléchit-on que les impôts annoncent au "public" qu'à partir du 1er janvier 2023, les propriétaires des biens fonciers batis ou non doivent payer la "Contribution foncière unique" annuelle.

Bonne nouvelle qui nous fait croire que notre pays est au diapason des États modernes. Lesquels font obligation à toute personne possédant un bien immobilier de contribuer au financement des projets de nos Collectivités locales. Mais, nuance chez nous: seules sont assujetties à cet impôt les personnes physiques détenant des titres fonciers, des réservations foncières délivrées par l'ANUTTC ou de certificat de cession. Autrement dit, tous ces milliers de proprios de milliers d'immeubles et autres biens ici et là n'ayant aucun document administratif ne sont pas concernés. Donc, ils ne débourseront pas un kopeck à l'État. Tout simplement parce que ces derniers qui sont 5 fois plus nombreux n'ont

aucun titre foncier. Ce qui est injuste. Mais est-ce de leur faute quand on sait que c'est la croix et la bannière pour obtenir ce sésame? C'est l'occasion pour les pouvoirs publics de mettre en place une politique qui facilite l'accès pour tous au Titre foncier? Car, comme on le voit, ce sont des milliards que l'État perd ainsi. Or, dans certains pays d'Afrique, la fiscalité participe largement à la richesse de la Nation comme le pétrole, l'or, le manganèse, le diamant, etc.

Alors, qu'on y pense aussi. À condition que le Titre foncier soit accessible à tous quoi.

...Makaya